

Image not found or type unknown



Suite à un licenciement aucun papiers ni salaire.

Par **eradu25**, le **07/09/2009** à **08:55**

Bonjour,
Je suis assistante maternelle agréée, Au 29 juillet des parents m'ont fait parvenir ma lettre de licenciement avec un préavis de 1 mois se terminant au 29 août.
Depuis aucune nouvelle d'eux, je n'ai eu aucun papiers, c'est à dire attestation assedic, certificat de travail et soldes de tout compte, ni mon salaire.
Je n'ai aucun moyen de parler avec eux si ce n'est par lettre recommandée, ils ne répondent pas au téléphone, ni aux messages que je leur laisse. Aucun dialogue.
En date du 1er septembre je leur ai envoyé un courrier en AR pour mes papiers mais toujours pas de réponse.
Que dois je faire ?
Merci
Cordialement.